

# Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes

*Séminaire international d'Aranjuez (27-30 septembre 1994)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

AIDELF. 1996. Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes - Actes du colloque d'Aranjuez, septembre 1994, Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-9509356-1-3, 693 pages.

# Construire les principes d'une analyse biographique du groupe familial

---

**Eva LELIÈVRE, Catherine BONVALET**  
Institut National d'Etudes Démographiques, Paris, France

*L'étude des ménages dans leur dynamique est relativement récente en démographie, bien que les divers événements marquant les étapes de transformation de ces unités soient l'objet principal de l'analyse démographique. En effet la nuptialité, la fécondité, la mortalité déterminent directement mais pas exclusivement la composition et la taille des familles et des ménages, et leur histoire est jalonnée en majeure partie par les événements démographiques qui surviennent à leurs membres. Dans la littérature socio-démographique les notions de cycle de vie des familles et/ou des ménages semblent inextricables. Aucune typologie ne prévaut sur une autre quand il s'agit seulement de décrire les différents types de familles et de ménages : de nombreuses classifications coexistent [réf. Bongaarts, 1983, Burch, 1979, Bongaarts et al., 1987]. L'ambiguïté qui subsiste néanmoins entre ces notions et qui contribue au flou conceptuel, résulte en grande partie de la nécessité de produire des catégories opérationnelles pour l'analyse, ce qui dépend fortement des données disponibles. Ainsi une famille, telle qu'elle est le plus usuellement repérée par les statistiques démographiques, se limite aux personnes apparentées co-résidentes. Deux parents divorcés assumant la garde conjointe de leurs enfants qui résident alternativement au domicile de chacun des ex-conjoints, ne forment donc pas une famille en ce sens qu'ils ne constituent pas un ménage. Par ailleurs, le mariage d'un enfant co-résidant avec son épouse au domicile de ses parents marque la création d'une nouvelle famille pas d'un nouveau ménage, mais juste le passage d'un ménage simple (nucléaire) à un ménage étendu (classification des Nations Unis) ou multiple (classification de Laslett) ou encore complexe (classification de Le Bras).*

Au-delà des problèmes de définition qui apparaissent immédiatement, se pose la question du suivi longitudinal du groupe choisi. Dans un article récent, traitant de l'étude longitudinale de groupes plus complexes, D. Courgeau et E. Lelièvre (1993) concluaient que la collecte de l'information ne pouvait se faire qu'en suivant un individu « marqueur » choisi aléatoirement. Cet individu donnerait alors une description des groupes successifs auxquels il a appartenu tout au long de sa vie.

Dans cette communication, nous allons tenter de proposer une entité pertinente et opérationnelle pour représenter ces groupes. Pour ce faire nous examinerons en premier lieu les dimensions fondamentales des notions de famille et ménages développées jusqu'à présent dans le cadre de l'analyse transversale. Nous identifierons ensuite les principes et

les objectifs du suivi longitudinal d'un groupe complexe afin de proposer une définition de l'entité la plus opérationnelle.

### **Privilégier les familles, privilégier les ménages ?**

Examinons tout d'abord les définitions de ces deux groupes. Notre objectif est double : il s'agit pour nous en effet de définir une entité, autour de l'individu, qui soit appropriée à un suivi longitudinal et dont l'analyse dynamique permette au delà de l'analyse biographique individuelle d'apporter un éclairage supplémentaire sur les comportements sociaux, en particulier les comportements démographiques.

#### *Famille*

En 1972, Louis Henry écrivait que « la famille repose d'une part sur l'alliance entre époux résultant du mariage, et d'autre part, sur la parenté existant entre les parents et leurs enfants ». Ces deux dimensions ne présupposent en rien de la co-résidence des individus formant la famille et seuls des événements démographiques aisément mesurables déterminent la configuration de cette unité. A partir de cette définition Henry identifie quatre types de familles :

- l'ensemble formé par les parents et tous les enfants nés vivants, qu'ils soient vivants ou décédés au moment du recensement<sup>(1)</sup>;
- les parents et les enfants survivants de tous âges, (ou du moins d'un certain âge);
- les parents et les enfants à charge;
- les parents et les enfants vivants au foyer (ce qui correspond à un ménage).

Ryder (1985) en plus du lien conjugal unissant les conjoints et du lien consanguin unissant les parents et leurs enfants, rajoute une dimension de cohabitation, caractéristique de la famille dite biologique en démographie : l'association minimale combinant ces deux relations, appelée le plus usuellement la famille nucléaire. La famille comme unité statistique a, quant à elle, des définitions variables selon les pays mais en France elle repose sur cette association minimale, constituée par la famille nucléaire (ou biologique) co-résidente.

Alors que la contrainte de lieu implicitement utilisée par les démographes pour décrire la famille posait jusqu'à présent peu de problèmes, la « famille nouvelle » (y compris biologique formée uniquement des parents et de leurs enfants) est moins fréquemment qu'auparavant contenue au sein d'un lieu unique. L'évolution de la structure

<sup>(1)</sup> On notera ici la prégnance des données sur la formulation des définitions.

des ménages montre en effet la multiplication des ménages d'une personne et la raréfaction sinon la quasi-disparition des ménages composés de plus d'une famille. Or capturer le réseau familial est une tâche plus complexe à laquelle seules des enquêtes spécifiques ont tenté de s'attaquer jusqu'à présent<sup>(2)</sup>. Néanmoins ces enquêtes n'ont saisi le réseau de relations qu'à un instant donné (celui de la collecte) et aucune d'entre elles n'a tenté de suivre l'évolution de sa configuration au long de la trajectoire des individus. Ce problème de repérage des nouvelles formes de famille n'est pas négligeable, à tel point que la co-résidence s'est même substituée comme critère de lien conjugal quand la déclaration formelle faisait défaut, c'est le cas de la cohabitation par exemple (bien que Leridon et Villeneuve-Gokalp signalent l'existence non négligeable, 7 % à 8 %, de « faux cohabitants » déclarant vivre en couple bien qu'ayant conservé deux résidences distinctes<sup>(3)</sup> [Leridon et Villeneuve-Gokalp, 1988]).

D'autre part s'il est tentant, sur la lancée des études conventionnelles, d'adopter les cadres traditionnels d'analyse en leur adjoignant les situations nouvelles à la marge du modèle principal, cette approche semble de moins en moins pertinente. Ainsi la démographie des structures familiales place la famille nucléaire en objet central et s'intéresse aux formes « nouvelles », « déviantes », telles que les familles monoparentales, recomposées, cohabitantes, complexes devenues les « curiosités » du moment. Ce type d'analyse, justifiable dans une description transversale de la situation (83,8 % des familles avec enfants sont des familles nucléaires en France en 1990) ne l'est plus du tout lorsque l'analyse se place dans une perspective longitudinale (seulement un quart des Parisiens nés entre 1926 et 1935 ont connu une trajectoire familiale classique : départ de chez les parents sans retour + mariage + enfants sans séparation, Bonvalet 1993).

### *Ménage*

Le ménage, qui se réfère à des groupes d'individus co-résidents familiaux ou non, est une unité statistique complexe de caractère économique-social dont la définition varie également d'un pays à l'autre. Ainsi le recensement français est basé sur la notion de ménage-logement<sup>(4)</sup>, le recensement anglais sur la notion de ménage-budget<sup>(5)</sup> (INSEE, 1989) plus proche de la définition recommandée par les Nations Unis (1980) qui considère le groupe de personnes (ou la personne) apparentées ou non, qui demeurent à la même adresse et ont un budget commun (en particulier pour leur subsistance)<sup>(6)</sup>. Mais

(2) Enquête Réseaux de relations, D.Courgeau 1972 et 1975; enquête Réseau familial, C.Gokalp, 1978; enquête Proches et Parents, C. Bonvalet, D. Maison, H. LeBras, C. Lionel, 1993.

(3) 2 % à 3 % des couples mariés tombent également dans cette catégorie.

(4) Un ménage ordinaire est constitué de l'ensemble des occupants d'une unité d'habitation privée occupée comme résidence principale.

(5) Un ménage ordinaire est formé d'une personne ou d'un groupe de personnes qui demeurent à la même adresse avec un budget commun. Un groupe de personnes est un ménage si elles partagent au moins un repas par jour, ou si elles partagent une pièce de séjour commune.

(6) Cette définition dans la pratique revient à donner la consigne aux enquêteurs de considérer comme un ménage un groupe de personnes partageant au moins un repas par jour.

laissons de côté pour l'instant ces distinctions ayant plutôt trait à la collecte des données qu'à de réelles divergences conceptuelles [voir Annexe].

Le ménage constitue donc, contrairement à la famille, la plus complexe des unités primaires associant les individus (Kuijsten et Vossen, 1988) et permet de prendre en compte l'ensemble des cas de figure : de la personne vivant seule au groupe de personnes non-apparentées vivant sous le même toit en passant par les familles co-résidentes.

Du point de vue des données, la notion de ménage, tout du moins en transversal, semble a priori très opérationnelle. En effet, le groupe pris en considération est facilement repérable à une date donnée et la description du ménage est un préalable incontournable dans les principales enquêtes nationales (recensements, enquêtes sur l'Emploi) ce qui assure au moins la disponibilité d'information sur la structure des ménages à la date d'un grand nombre d'enquêtes et permet des comparaisons à différentes dates.

Au vu de ce rapide rappel des définitions du ménage et de la famille utilisées de façon usuelle par les démographes, force est de constater que dans la pratique le critère de lieu est primordial dans le repérage des deux entités, il est constitutif dans le cas du ménage et conventionnel dans celui de la famille statistique. La supériorité du concept de ménage réside dans sa capacité à prendre en compte des situations non-familiales. Ainsi jusqu'à présent le ménage s'est imposé, en particulier dans la modélisation dynamique (voir Keilman, Kuijsten et Vossen, 1988) comme unité « praticable » en parallèle aux études démographiques de l'évolution de la famille et des différentes typologies (Prioux, 1990).

Une même contrainte pratique (celle du lieu) semble donc s'imposer, que le choix de l'entité étudiée soit la famille ou le ménage. Lorsqu'on envisage une étude longitudinale, cette convention, pratique en transversal (on enquête en un lieu et on décrit un état<sup>(7)</sup> à un moment donné), est cette fois inopérante ou du moins difficile à mettre en pratique.

Le problème de la pertinence de l'unité choisie pour la description, la prédiction et la compréhension de l'évolution sociale des structures est de plus en plus crucial. Les pouvoirs publics soucieux de distribuer sciemment leur action sont de plus en plus désireux de formaliser le fonctionnement des différents groupes afin d'articuler leurs interventions. Les aides de l'Etat se répartissent en effet à trois niveaux différents, celui de l'individu (chômage, retraite), de la famille co-résidente (allocations familiales) et du ménage (aide au logement). Avec l'émergence des nouvelles formes de familles, plus informelles, plus changeantes et plus généralement avec l'apparition et la généralisation des nouvelles formes d'association entre individus, une appréhension générale existe quant à l'adéquation des services disponibles à ces situations nouvelles. Par exemple, les Etats s'interrogent sur leur intervention auprès des pères ne s'acquittant pas du soutien financier dû à leur ex-épouse et leurs enfants, révisent la justice de la fiscalité vis-à-vis des couples mariés ou non-mariés, se prononcent sur le droit des enfants dépendant des unions successives de leurs parents. La nécessité d'identifier clairement les réseaux familiaux - au moins l'ensemble des rapports conjugaux et consanguins de chacun des

---

(7) Un état des lieux !... (jeu de mot facile).

individus<sup>(8)</sup> - est donc une préoccupation nouvelle qui transcende la référence à un lieu précis.

Après ce rapide survol, aucune des deux entités, famille ou ménage, ne semble pouvoir prévaloir sur l'autre quant à sa cohérence ou son opérationnalité pour un suivi longitudinal. On a cependant mis en évidence des dimensions caractéristiques sur lesquelles il semble judicieux de fonder la définition de notre entité pour l'analyse longitudinale.

### *Entourage*

Comme nous l'avons rappelé en introduction, un premier jalon pratique pour suivre les ménages ou les familles des individus étant de persister à saisir cette évolution à partir du récit des **individus**, une saisie de l'**entourage** des individus au long de leur trajectoire est nécessaire. En effet, l'étude que nous envisageons cherchant à identifier le rôle du groupe sur la destinée individuelle et de l'individu sur le groupe, la position de chacun des membres du groupe domestique et familial, leur autonomie et le degré d'influence qu'ils ont sur le devenir du groupe sont des éléments majeurs pour la compréhension des interactions à l'oeuvre. Dans un premier temps, ne précisons pas la notion d'entourage : il s'agit d'une unité englobant famille et ménage et qui est propre à l'individu que l'on suit.

Dans des travaux préliminaires D. Courgeau (1993) à partir des données de l'enquête 3B et C. Bonvalet (1993) avec celles de l'enquête Peuplement et Dépeuplement de Paris se sont attaqués empiriquement au suivi des ménages. L'examen des mécanismes de leur démarche permet de mieux cerner les obstacles pratiques ainsi que leurs options conceptuelles. L'un dispose des caractéristiques de la famille nucléaire et l'autre des caractéristiques du ménage auquel appartient l'enquêté au cours du temps. L'individu constitue ainsi l'informateur sur des ménages successifs sans pour autant en être nécessairement la personne de référence. Les deux enquêtes néanmoins ne procurent pas la même qualité d'information quant à la composition des ménages successifs des enquêtés et les deux études assez explicitement traitent de fait du parcours familial des individus.

Une des approches a essentiellement exploré les variations de taille de la famille biologique des individus, alors que la seconde s'est plutôt attachée à décrire les changements de composition du groupe domestique. Déterminer le commencement du parcours se prête à des débats comparables à ceux que nous décrivions (Lelièvre et Bonvalet, 1995) pour fixer le début de la trajectoire résidentielle. Dans les deux études les individus démarrent leur parcours chez leurs parents, ce qui équivaut, selon la convention choisie, à appartenir à un ménage complexe (si l'individu a plus de 25 ans) ou à n'avoir pas encore constitué un ménage autonome. Quelle que soit la convention adoptée (et on pourrait en imaginer d'autres) elle reflète les données disponibles mais ne propose pas de

---

<sup>(8)</sup> Les liens consanguins, de nature biologique, sont irrévocables et n'ont pas subi d'évolution historique (du moins dans leur aspect démographique). Le lien conjugal néanmoins évolue fortement et n'est plus nécessairement formel.

principe faisant référence à une construction systématique de l'évolution dynamique des ménages ou des familles.

On pourrait d'ailleurs envisager l'**entourage** des individus depuis leur naissance ce qui permettrait l'analyse des circonstances familiales des enfants. Ce domaine d'analyse présente un véritable intérêt social dans la mesure où une proportion grandissante des enfants vivent et vivront dans un groupe domestique autre que la famille nucléaire. Déjà des études anglo-saxonnes (L. Clarke, 1989) ont exploré les possibilités de telles études à partir des données disponibles.

Cependant avant de procéder plus avant dans nos propositions formelles, examinons avec un peu plus de détails le déroulement des trajectoires domestiques telles que l'enquête Peuplement et Dépeuplement de Paris les présente.

### Une étude dynamique des trajectoires domestiques des Parisiens

Les données de l'enquête Peuplement et Dépeuplement effectuée en 1986, qui retrace l'histoire familiale et résidentielle de 2000 habitants de la Région parisienne âgés de 50 à 60 ans, permettent de reconstituer le parcours domestique suivi par les enquêtés à partir du moment où ils sont devenus adultes jusqu'à l'âge de 50 ans<sup>(9)</sup>. Ce chemin qui retrace les différents types de groupes domestiques dans lesquels ont vécu les individus est forcément plus complexe que le parcours matrimonial; les événements qui affectent la composition du groupe concernent non seulement l'enquêté mais également toutes les personnes avec qui il cohabite ou a cohabité. Cinq types de ménages ont été retenus (les ménages d'une seule personne, les couples sans enfant, les couples avec enfants, les ménages monoparentaux et les ménages complexes définis par la présence d'ascendants ou de collatéraux). 30 % des enquêtés ont commencé leurs parcours en habitant seul, 33 % en couple et 35% dans un ménage complexe<sup>(10)</sup> [Figure 1].

L'histoire démographique de ces générations présente la particularité intéressante d'être souvent prise comme référence dans l'analyse des événements démographiques (fécondité, divortialité). Il s'agit en effet des générations qui ont participé au modèle familial où le mariage était la norme quasi universelle. C'est donc apparemment une famille nucléaire « sans problème » où les divorces et la cohabitation hors mariage ne viennent pas troubler l'ordre des choses. Or si dans les années 50, le contexte démographique restait simple, les conditions économiques étaient en revanche difficiles :

<sup>(9)</sup> 50 ans est l'âge auquel nous avons l'ensemble de l'itinéraire domestique de tous les enquêtés.

<sup>(10)</sup> Une des difficultés pour comprendre cet itinéraire est de bien identifier la première étape du trajet domestique. La solution la plus simple aurait été de commencer à âge fixe. Cette solution s'avère peu satisfaisante en raison de la diversité des situations de décohabitation : de l'apprenti qui quitte ses parents à 14 ans, à la fille qui se marie à 22 ans ou l'étudiant qui vit encore chez ses parents à 26 ans. Une autre solution aurait été de considérer le premier logement indépendant mais c'était écarter d'office tous ceux qui n'ont jamais décohabité. Nous avons donc considéré qu'il y avait trois manières d'entrer dans la vie adulte : l'indépendance résidentielle, le mariage ou à défaut l'âge de 25 ans.

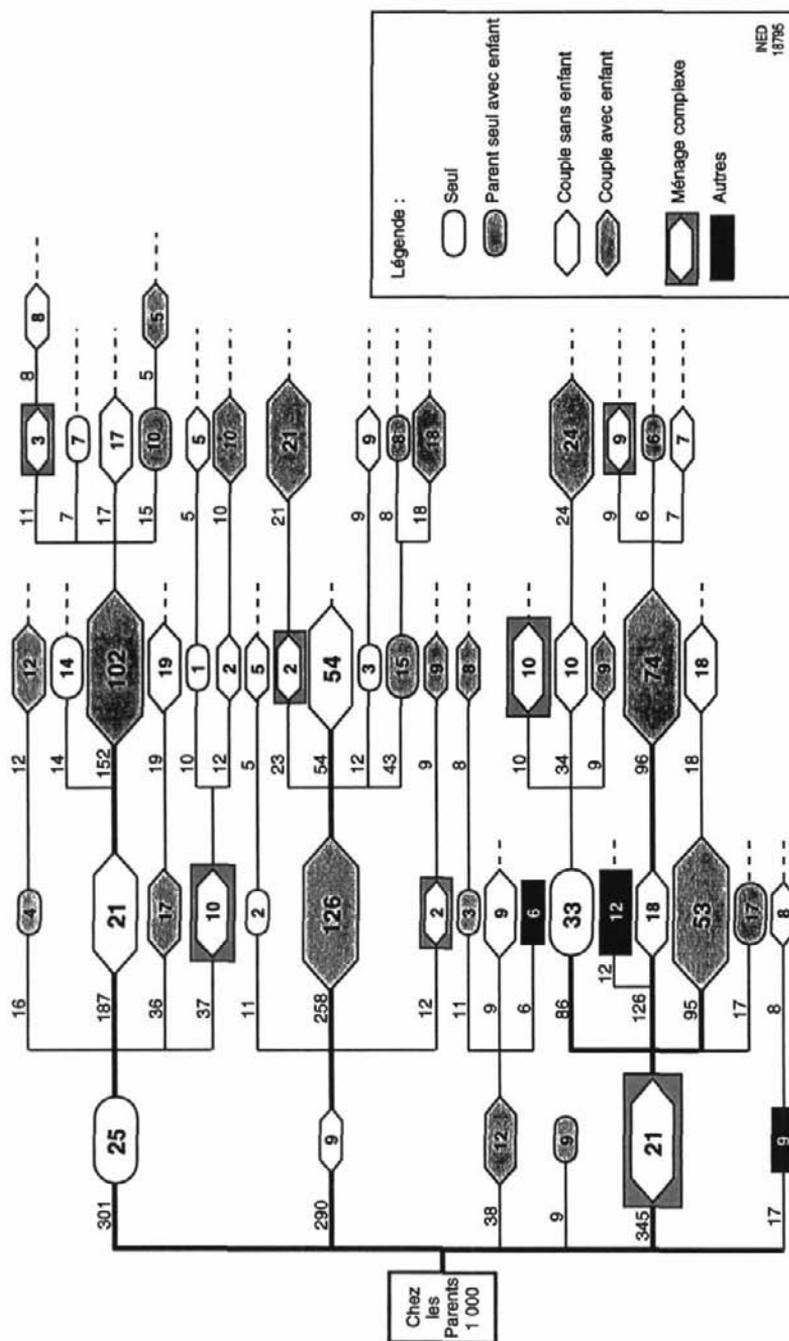


FIGURE 1 - LES PARCOURS DOMESTIQUES

c'est en effet dans les conditions bien spécifiques de l'après-guerre que ces générations vont se présenter sur le marché du logement.

En considérant les cinq types de ménages et quatre étapes possibles dans le parcours domestique, le nombre de cheminements suivis par au moins 4 % des trajets s'élève à 232. Un parcours type ne semble pas se dégager a priori. En particulier on ne voit pas apparaître la trajectoire familiale de référence évoquée au début des travaux sur le cycle de vie à savoir : *les individus quittent leurs parents pour se marier et donc commencent leur parcours domestique par une vie en couple sans enfant suivie d'une période de vie en couple avec enfants puis de nouveau une étape sans enfant lorsque ces derniers quittent à leur tour le domicile parental et enfin une période de solitude lorsque l'un des conjoints meurt*. Le fait d'arrêter l'observation à l'âge de 50 ans fausse légèrement les résultats, les deux dernières périodes (couple sans enfant, et personne seule) n'apparaissant pratiquement pas. Les trajets débutant par une vie en couple sans enfant puis avec enfants représentent 13 % des parcours. 11 % des parcours correspondent au schéma précédent mais avec une première période de vie seule. En prenant en compte une période de cohabitation entre générations en début de trajectoire dans les deux cas précédents, l'ensemble des configurations regroupe alors 37 % des parcours.

Ces quelques chiffres révèlent la complexité de la trajectoire domestique. Car outre les ruptures d'unions (divorce, décès du conjoint) qui viennent fortement perturber le parcours familial « classique », les retours chez les parents, l'accueil d'un parent, d'un frère ou d'une sœur qui se traduisent par des ménages complexes sont beaucoup plus fréquents qu'on ne pouvait le supposer. Bien sûr la grande majorité des individus, 8 sur 10, ont vécu à un moment donné dans une famille nucléaire, mais les chemins pour y arriver diffèrent (ménages complexes, vie solitaire...) ainsi que les manières de sortir de l'étape « vie de couple avec enfants ». On a pu observer par exemple qu'un certain nombre d'individus « ont sauté » les deux premières étapes du schéma classique : ils sont passés directement de chez les parents à la famille nucléaire (soit parce que la naissance de l'enfant est intervenue lorsque les couples étaient encore dans une des deux familles d'origine, soit parce que l'arrivée de l'enfant et le mariage se sont produits simultanément). Plus de la moitié des hommes ont vécu avant 50 ans un moment seul contre seulement 38 % des femmes. La vie dans un ménage complexe (avec des ascendants ou des collatéraux) a concerné près de la moitié des enquêtés ce qui montre bien l'importance de ce mode de cohabitation qui n'apparaît que marginalement dans les structures des ménages au recensement. Mais il est visible que cette étape située dans la grande majorité des cas au début de parcours, est liée au contexte historique.

Malgré un parcours matrimonial relativement simple, ces générations de Parisiens ont vécu dans des structures familiales diverses. A chaque étape de la trajectoire le champ des possibles est resté ouvert. La fragilité des unions, la multiplication des familles monoparentales et des familles composées que l'on observe dans les générations plus jeunes se traduiront par des parcours domestiques de plus en plus complexes.

### Repérer l'entourage au cours du temps

Une simple description empirique de l'ensemble des parcours domestiques d'une génération montre sans ambiguïté la complexité d'un tel suivi. En particulier la figure que nous présentons ne rend pas compte du temps. En effet, un nombre élevé d'étapes ne correspond pas forcément à des durées de séjour courtes dans chaque état, de même dans un parcours réduit à deux états, rien n'indique dans cette première description le temps passé dans l'un ou l'autre des états.

L'étude de la dynamique des groupes consiste à étudier leur évolution de la date  $t$  à la date  $t+1$ , ainsi que l'analyse des variations de leur taille et de leur composition au cours du temps. Notre démarche nécessite en premier lieu le repérage univoque d'une entité de taille et de composition variable en évolution. Si l'histoire des familles a trait à l'évolution des relations conjugales et consanguines avec l'âge des individus, celle des ménages est résolument au croisement de l'histoire des individus et des lieux. L'**entourage** aurait l'avantage de ne se limiter ni au groupe des co-résidents de ego<sup>(11)</sup>, ni uniquement à ses parents.

Il s'agit donc de tenter une **construction dissociative** de la dynamique de l'entourage des individus dans la mesure où nous nous sommes donné comme objectif de mesurer d'une part (i) l'influence de l'individu sur le groupe – son **rôle** – et d'autre part (ii), l'influence du groupe sur l'individu – le **type de cohabitation** dans lequel il est impliqué. Le rôle de l'individu que l'on envisage dans une telle analyse démographique peut se manifester dans sa propension à agrandir le groupe (en devenant parent par exemple) ou encore par le fait que sa mobilité va induire le déplacement d'un groupe de personnes et sans doute la réorganisation dans l'espace du réseau des proches. Quant au type de cohabitation (le fait d'habiter ou non avec ses parents, sa conjointe, ses enfants), il va réciproquement influencer sur la mobilité, la fécondité, etc. de l'individu. La complexité de l'objet d'analyse surtout dans sa dimension longitudinale implique que tout schéma descriptif de l'évolution de l'entourage d'un individu nécessite initialement de travailler en formulant un certain nombre d'hypothèses simplificatrices pour rendre le schéma opérationnel. Dans un premier temps nous proposons les définitions suivantes :

– Le **rôle** de l'individu peut schématiquement être décrit par le fait que celui-ci est ou non parent (relation consanguine), et d'autre part qu'il entretient une relation de couple ou chemine seul (existence ou non d'un lien conjugal révocable); selon les dimensions identifiées par Henry et reprises par Ryder.

– Les **types de cohabitations** auxquelles participe l'individu sont de nature très diverse et vont être culturellement très marquées. On peut se limiter par exemple à repérer des types simples : le fait de vivre avec ses ascendants, avec ses enfants, en association conjugale ou seul. On doit y adjoindre les situations plus complexes : avec des pairs (y compris des collatéraux) et avec à la fois enfants et ascendants ou pairs.

---

<sup>(11)</sup> Celui dont on suit en longitudinal l'entourage, celui qui fournit le récit.

– L'**entourage** « minimal » qu'il convient alors de suivre est formé de l'ensemble des membres du ménage ainsi que des enfants non co-résidents de l'individu et du conjoint co-résident. On préserve ainsi les deux dimensions fondamentales de la famille : les liens consanguins (de filiation directe) et les liens conjugaux (dans un premier temps seuls les liens conjugaux co-résidents sont retenus); et on retient également le groupe domestique des co-résidents d'ego.

Le schéma peut se compliquer tout de suite si l'on inclut dans l'entourage les non co-résidents suivants : les ascendants (l'autre filiation directe), les dépendants (dont la définition serait à préciser) et les personnes privilégiées (amis, guides spirituels); ces deux dernières catégories sortant des dimensions classiques de la démographie.

Les rôles se combinent de façon complexe; en effet une fois parent on le reste indépendamment des arrangements conjugaux ou résidentiels, on peut par contre multiplier les périodes de vie en couple. Si on fait alors l'hypothèse de l'égalité des individus dans leurs associations de couple, au sens où une fois les unions sans enfant dissoutes on ne reconnaît aux conjoints séparés aucune prérogative l'un vis à vis de l'autre, seul persiste comme lien significatif la responsabilité qu'impliquent les liens consanguins. Selon cette perspective, il convient dans une étude longitudinale de l'entourage des individus de conserver la trace de toutes les relations consanguines immédiates (filiations directes) en ce qu'on estime qu'elles ont une influence sur les comportements individuels, et réciproquement parce que l'individu détermine en grande part leur destinée qu'il y ait co-résidence ou pas. Faire cette hypothèse revient à « perdre la mémoire » des unions passées et à ne « conserver que les enfants ». Ceci reflète l'asymétrie des liens conjugaux et consanguins.

Examinons à présent l'opérationnalité des principes proposés.

### Opérationnalité et objectifs des futurs travaux

L'opérationnalité des principes énoncés précédemment a deux volets : celui des données puis celui de l'analyse. Si l'on désire suivre l'entourage tel qu'il est défini ci-dessus et distinguer pour l'enquêté la succession de ses rôles et des associations dont il a fait partie, de quelles données doit-on disposer ?

Pour évaluer le rôle changeant de l'individu, dans la mesure où il est défini à partir de dimensions fondamentales en démographie aucune collecte supplémentaire n'est nécessaire si l'on dispose de tous les événements conjugaux et génésiques. Si l'on complique le modèle -très simplifié dans cette première ébauche- on peut également désirer collecter la localisation au cours du temps des enfants/parents (filiation directe) lorsque l'enquêté ne réside pas avec eux. Comme on le voit ce complément d'information ne représente pas *a priori* une charge insurmontable à la collecte.

En parallèle de l'évolution du rôle de l'individu, il importe de cerner les différents types de cohabitation c'est à dire la nature de l'entourage au long du parcours individuel,

ce qui correspond à la composition des ménages successifs auxquels appartient l'individu au long de sa trajectoire résidentielle, comme cela avait déjà été fait dans l'enquête *Peuplement et Dépeuplement de Paris*.

Une analogie intéressante de cette démarche est celle d'espace de vie, dans la mesure où ici on va recueillir l'ensemble des ancrages familiaux des individus, ne restreignant plus son entourage au groupe co-résident. De la même façon que dans cette perspective spatiale on se donne pour tâche de recueillir pour chaque individu l'ensemble des lieux signifiants de son espace de référence (Courgeau, 1980; Dupont et Lelièvre, 1993).

### **Objectifs**

Une telle analyse permettra de poursuivre l'interprétation des comportements individuels considérés pour l'instant indépendamment de leur contexte familial et social. Il s'agit d'une part de prendre en compte la dimension intergénérationnelle dans l'analyse des pratiques tant résidentielles que professionnelles et même démographiques et d'autre part d'identifier les interactions qui s'établissent entre les individus et leur entourage.

On pourra alors étudier les décisions de mobilité résidentielle en fonction de la localisation des différents membres de la famille. En particulier, une migration vers Paris entraîne-t-elle un éloignement familial ou au contraire un regroupement familial ?

De la même façon on pourra tenter de déterminer s'il existe une régularité au long de la vie, des relations familiales et de leur inscription spatiale : par exemple, décohabitation à proximité des parents, éloignement au moment de la constitution du couple et rapprochement à la venue des enfants, ou encore à la vieillesse des parents.

Pour ce qui est des interactions entre trajectoires individuelles de pairs, l'exemple qui s'impose est celui des relocalisation en cas de rupture d'union, surtout s'il y a des enfants.

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- Bongaarts J., 1983. «The formal demography of families and households: an overview», *I.U.S.S.P. Newsletter*, 17, pp. 27-42.
- Bongaarts J., Burch T.K., Wachter K.W., (eds) (1986). *Family demography: Methods and their application*, Oxford, Oxford University Press.
- Bonvalet C., 1993. « Structures des ménages et cycle de vie : histoire familiale d'une génération de parisiens », 27 p. Document de travail.
- Bonvalet C., Maison D., Le Bras H., Charles L., 1993. « Proches et Parents », *Population*, 1, pp. 83-110.

- Burch T.K., 1979. « Household and family demography : a bibliographic essay », *Population Index*, 45, 2, pp. 173-195.
- Courgeau D., 1972. « Les réseaux de relations entre personnes. Etude d'un milieu rural », *Population*, 4-5, pp. 641-683.
- Courgeau D., 1975. « Les réseaux de relations entre personnes. Etudes dans un milieu urbain », *Population*, 2, pp. 271-283.
- Courgeau D., 1980. *Analyse quantitative des migrations humaines*, Masson, Paris.
- Courgeau D., 1993. « Event history analysis of household formation and dissolution », in *Household demography and household formation and dissolution*, à paraître.
- Courgeau D. et Lelièvre E., 1993. « Vers une analyse biographique des ménages », Communication au Congrès Général de démographie, UIESP, Montréal, 1993. soumis à *Genus*.
- Dupont V. et Lelièvre E., 1993. « La ville, antenne des villages, observations indiennes », in : *Croissance démographique et urbanisation. Politiques de peuplement et aménagement du territoire*. AIDELF N°5, PUF. pp. 117-130.
- Gokalp C., 1978.-" Le réseau familial", *Population*, 6, pp. 1077-1094.
- Henry L., 1972. *Démographie, Analyse et Modèles*, Larousse, Paris. réed. INED, Paris 1984, 341 p.
- Keilman N., Kuijsten A. and Vossen A. (eds), 1988. *Modelling household formation and dissolution*, Oxford University Press : Oxford.
- Kuijsten A. and Vossen A., 1988. Introduction, in : N. Keilman, A. Kuijsten and A. Vossen (eds) *Modelling household formation and dissolution*, Oxford University Press: Oxford.
- Lasslet P. et Wall R. (Eds.), 1972.- *Household and Family in Past Time*, Cambridge Univ. Press.
- Le Bras H., 1991. « La démographie historique » in *La Famille l'état des savoirs*, sous la direction de F. de Singly, Paris, La découverte.
- Le Bras H., 1986. *Les trois France*, Edition Odile Jacob, Paris, 267 p.
- Lelièvre E. et Bonvalet C., 1994. « A compared cohort history of residential mobility, social change and home-ownership in Paris and the rest of France », *Urban Studies*, vol 31, n° 10 pp. 1647-1666.
- Leridon H. et Villeneuve-Gokalp C., 1988. « Les nouveaux couples : Nombre, caractéristiques et attitudes », *Population*, 2, pp. 331-374.
- Prioux F., 1990. *La famille dans les pays développés : permanence et changements*, F. Prioux ed., Congrès et Colloques, INED.
- Recensement de la Population de 1990, Ménages - Familles*, Résultats du sondage au quart.
- Ryder N.B., 1985. « Recent developments in the formal demography of the family », in : *International Population Conference*, Florence, 1985, vol. 3, IUSSP, Liège, pp. 207-220.

## Annexe 1

### *Définition du ménage recommandée par l'ONU pour les recensements de population*

*Chaque individu vivant seul dans une unité d'habitation distincte, ou occupant à titre de locataire une ou plusieurs pièces distinctes faisant partie d'une habitation, et tout groupe de deux ou plusieurs personnes qui s'associent, pour occuper une unité d'habitation en totalité ou en partie et pourvoir à leurs besoins alimentaires ainsi qu'à leurs besoins vitaux constitue un ménage.*

Pour l'ONU en effet un critère s'ajoute à celui du logement : celui du partage de la nourriture et des besoins vitaux. En pratique deux thèses s'affrontent, celle qui privilégie le logement comme critère de définition et celle qui repose sur la conception de ménage-foyer ou le critère choisi est celui de la mise en commun des ressources et des dépenses. Afin d'harmoniser les statistiques l'ONU a précisé les définitions, notions et entités statistiques. Ainsi le ménage privé est défini de la manière suivante<sup>(12)</sup> :

*un ménage d'isolé, c'est-à-dire une personne vivant seule dans une unité d'habitation distincte, ou qui occupe en qualité de sous-locataire une ou plusieurs pièces d'une unité d'habitation, mais qui ne forme pas avec d'autres occupants de l'unité d'habitation, un ménage multiple répondant à la définition suivante :*

*un ménage multiple, c'est-à-dire un groupe de deux personnes ou plus qui s'associent pour occuper une unité d'habitation en totalité ou en partie et pourvoir, en commun, à leurs besoins alimentaires et autres besoins essentiels à l'existence.*

Les deux notions, ménage-foyer et ménage-habitation, apparaissent ainsi clairement. Si l'on retient la première, un logement peut contenir plusieurs ménages-foyer (par exemple, une famille et un sous-locataire occupant une pièce de la maison ou de l'appartement sans qu'il y ait de partage). Au contraire dans la définition du ménage-habitation le logement ne peut contenir qu'un seul ménage. La plupart des pays d'Europe contrairement à la France utilisent la notion de ménage-foyer.

---

<sup>(12)</sup> Conseil de l'Europe : « La structure des ménages en Europe », Etudes Démographiques, n° 22, Strasbourg, 1990.

## Annexe 2

### *Le concept statistique de famille évolue (G. Desplanques -INED-)*

Aujourd'hui, ménage et famille sont deux concepts volontiers utilisés dans les recensements de population : ils y désignent des ensembles de personnes caractérisées par une co-résidence. Il n'en a pas toujours été ainsi. En France, la statistique des ménages et des familles a déjà une longue histoire derrière elle. Mais sous ces termes, en particulier sous celui de famille, se cache une réalité mouvante.

A la fin du siècle dernier, l'étude des familles est associée à celle de la fécondité et de la mortalité des enfants. En France, les publications statistiques qui traitent des familles tirent parti de questions posées dans le bulletin du recensement de population, telles que : « Combien d'enfants avez-vous eus ? Encore vivants ? » (recensement de 1906). L'étude des familles fait donc abstraction du lieu de résidence : une famille peut comporter des enfants qui n'habitent pas avec le « chef de famille ». En 1953, le volume « Familles » qui présente les résultats du recensement de 1946 s'appuie sur la même définition : «...une famille est constituée par un couple légitime - ou par une personne veuve ou divorcée - et ses enfants, quels que soient l'âge et le lieu de résidence de ces enfants »<sup>(13)</sup>.

Ce n'est qu'en 1961, dans un article reprenant des résultats de recensement de 1954, qu'est adoptée la définition actuelle, limitant la famille à des individus vivant dans le même logement : on parle alors de famille biologique. Au cours de la même période, une séparation s'opère entre les travaux sur la fécondité et la constitution des descendance d'un côté, les statistiques sur les familles biologiques de l'autre. Les uns se fondent sur les enquêtes sur les familles associées aux recensements et s'intéressent à la descendance finale ; les autres utilisent les données de recensement.

Pourquoi une telle évolution à ce moment-là ? Les années cinquante et soixante sont les années du baby-boom. Les unions sont stables et durables : la mortalité a baissé et les divorces sont encore rares. Le recul de la cohabitation entre générations conduit les sociologues de la famille à considérer que la famille nucléaire est le modèle de famille adapté à une société industrielle. Rares sont ceux qui pensent que ce modèle pourrait être éphémère. Au premier abord, on peut avoir l'impression que les cursus individuels sont assez simples, composés de phases longues, comme enfant, puis comme membre d'un couple, avant la vieillesse. Dans ces conditions, on se contente de données transversales sur les familles, complétées par les statistiques de l'état civil, croyant, peut-être à tort, qu'elles apportent une information assez complète.

En outre, en France en tout cas, la politique familiale a pris une grande importance après la guerre et nécessite des données de cadrage. Comme elle s'applique plutôt à des familles où sont pris en compte les enfants qui vivent avec le chef de famille (à de rares exceptions près), les statistiques transversales conviennent.

---

<sup>(13)</sup> INSEE, 1953, Résultats du recensement général de la population effectué le 10 mars 1946, Volume IV - Familles.